



En direct des associations



Bulletin / Décembre 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 DÉCEMBRE 2020



«Budget rectificatif 2020

➤ 148 réservations en 2020 dont 25 en province (Nice, Lyon...), et 12 annulations.

➤ Peu de réservation de studio, et toujours au dessus de 25 m².

➤ Les attributions en meublés (579) sont stables par rapport à 2019, alors que l'activité a été compliquée par des scolarités reportées et/ou écourtées pour cause de crise sanitaire.

➤ Baisse des attributions de logements vides en IdF (667 contre 771 en 2019), mais également forte baisse des demandes (1026 contre 1361 en 2019).

La DGFIP prévient en avance des sortie d'écoles, ce qui permet d'anticiper les pics d'activité.

L'application de la loi ELAN pour passer de la gestion en stock à la gestion en flux devrait être reportée... sine die ??

➤ L'activité Aides (Première Installation et Propriété) augmente légè-



rement, alors que l'activité Prêts continue globalement de diminuer (sans doute du aux taux bancaires bas, et à la diminution du nombre d'agents).

Les représentant.es **Solidaires** ont voté contre ce budget pour dénoncer la diminution de la subvention ministérielle qui passe de 18 M € à 11 M € ! Autant en moins pour les agents !

«Budget 2021

Celui-ci s'avère difficile à bâtir en raison de nombreuses incertitudes :

➤ montant de la subvention non annoncé,

➤ pourcentage de réserve non connu,

➤ incertitude quant aux loyers d'inoccupation durant la crise,

➤ coût estimatif de la nouvelle Aide Etudiant...

Malgré toutes ces incertitudes, le budget a été reconduit.

Les représentant.es **Solidaires** ont voté CONTRE en raison de l'absence notamment de la communication du montant de la subvention.

«La nouvelle prestation **Aide Etudiant** sera mise en place au 1er juillet 2021 sous réserve de sa validation par le CNAS. Si cette nouvelle prestation peut paraître d'un montant insuffisant, elle aura au moins le mérite d'exister, et il sera toujours temps de revoir le curseur après expérimentation et premiers bilans.

«Une cartographie des risques (favoritisme ou corruption) va être établie pour les services de l'ALPAF, pour répondre à une demande du Secrétariat Général. Précision : aucune affaire n'existe.

«frais de dossier : une incompréhension existe dans l'esprit de certain.e.s quant aux frais de dossier de 1 %.

Nous avons demandé qu'un groupe de travail soit mené pour mieux les expliquer et/ou les rendre forfaitaires, et/ou les supprimer. Groupe de travail à venir.

Prochaine AG le 24 juin.